MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général **Délégation à l'encadrement supérieur** **78 rue de Varenne** **75349 Paris SP 07** **01 49 55 47 79**	**Note de service** **SG/DES/2023-476** **25/07/2023**

Date de mise en application : 25/07/2023
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 24/08/2023
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des postes de directeurs départementaux interministériels : DDTM adjoint des Côtes-d'Armor, DDT du Territoire de Belfort, DDETSPP adjoint des Ardennes, DDPP adjoint d'Indre-et-Loire, DDPP d'Indre-et-Loire et DDETSPP de l'Yonne.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(ETS)PP

Résumé :

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DDT(M)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDTM des Côtes-d'Armor)
Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 61)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDT du Territoire de Belfort)
Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 65)

En DD(ETS)PP

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP des Ardennes)
Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 60)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDPP d'Indre-et-Loire)
Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 62)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDPP d'Indre-et-Loire)
Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 63)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP de l'Yonne)
Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 66)

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La Déléguée à l'encadrement supérieur

Stéphanie Frugère